



FORMATION NIVEAU 3 RNCP

CQP Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire

Accompagnement personnalisé

Formateurs issu du terrain

Promotions à taille humaine

Studio pédagogique

Plateforme formation à distance

Excellents résultats

Proximité des transports

RNCP/RS

- Formation CQP Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire (niveau 3 RNCP)
- Enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) depuis le 25/04/2022 numéro RNCP36360 (France Compétences)
- Le certificateur de cette formation est la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Professionnelle (CPNEFP)

PREREQUIS

- Savoir lire et écrire (Savoirs de base Niveau 1)
- Comprendre les consignes écrites et orales

MISSIONS

Le Surveillant de nuit exerce quatre grands types d'activités :

- Il veille à la sécurité des personnes et des biens,
- Il accompagne les personnes selon leur situation,
- Il participe à l'équipe pluri professionnelle afin d'assurer la continuité de l'accompagnement,
- Il travaille dans le contexte spécifique de la nuit en établissement social, médico-social et sanitaire et en gère les incidences sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sur sa mission et sa propre santé.

Codes RNCP

RNCP36360

Voies d'accès

- En formation initiale (financement Région)
- En situation d'emploi ou en cours d'emploi hors secteur (OPCO)
- Ce cursus est accessible, entièrement ou par bloc de compétences

Prochaine session

- Paris sud : **27/10/2025**

Durée

- Dans son intégralité, ce cursus de formation comporte un total de 245h de formation théorique réparties sur 9 mois
- Pour les candidats demandeurs d'emplois ou les personnes en reconversion qui ne connaissent ni l'emploi ni le secteur, l'entrée en formation est conditionnée par une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) de 70h. Durant la formation, un stage de 210h est à réaliser sur le terrain professionnel.

Contact pour toute question

Paris sud : **01 41 13 48 23**

formation.paris@initiatives.asso.fr

Informations





OBJECTIFS

Les compétences attendues en fin de formation sont les suivantes :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens,
- Accompagner des personnes,
- Participer à l'équipe pluri-professionnelle,
- Repérer et gérer en autonomie les incidences de la nuit sur les personnes accompagnées.

Le programme de formation permettant d'atteindre les objectifs est le suivant :

- Bloc de compétences 1 (BC 1) : Sécurité des personnes et des biens : 56h
- Bloc de compétences 2 (BC 2) : Accompagnement des personnes : 77h
- Bloc de compétences (BC 3) : Participation à l'équipe pluri-professionnel 49h
- Bloc de compétences (BC 4) : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire : 28h
- Jusqu'à 35h d'accompagnement

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour candidater à cette formation :

1. S'inscrire à une réunion d'information collective ici :
<https://initiatives.asso.fr/formation/formation-surveillant-de-nuit/#reunioninformation>
2. Télécharger et compléter le dossier de candidature avec toutes les pièces justificatives :
https://initiatives.asso.fr/wp-content/uploads/pdf/formation/admission/INITIATIVES_FORMATION_DOSSIER_CANDIDATURE_COMMUN.pdf
3. Déposer ou envoyer votre dossier de candidature complété au choix :
 - **Courrier** : INITIATIVES FORMATION - 43 boulevard du maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
 - **Email** : formation.paris@initiatives.asso.fr
4. Participer à une épreuve d'admission : lecture d'un article du secteur, suivi d'un questionnaire

ALLEGEMENT ET DISPENSES

Des allègements et/ou dispenses de formation sont possibles si vous êtes titulaire du diplôme **Maitre de maison** (Blocs 2 et 3)

TARIFS

Tarifs disponibles ici : <https://initiatives.asso.fr/formation/formation-surveillant-de-nuit/#telechargerdocuments>



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont téléchargeables ici : <https://initiatives.asso.fr/conditions-generales-de-vente/>

RENSEIGNEMENTS / RECLAMATIONS

- INITIATIVES : 01 41 13 48 23 - formation.paris@initiatives.asso.fr
- Yoann HAMET, coordinateur pédagogique
- Formulaire de réclamation : <https://initiatives.asso.fr/reclamation/>

METHODES MOBILISEES

Pédagogie théorique avec cas pratiques.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Plans de cours et ressources disponibles sur plateforme LMS avec abonnements revues et ouvrages (Cairn, Universalis, ASH...)

MODALITES D'ÉVALUATION

- Contrôle continu avec exercices et entretiens sur l'acquisition des compétences et connaissances
- Quiz réguliers sur l'acquisition des connaissances
- Entretiens individuels en cours de formation sur le positionnement professionnel visé
- Certifications par BC, avec mise en situation professionnelle reconstituée permettant de vérifier les compétences mises en œuvre dans l'organisation et la réalisation des rondes
- Un jury d'évaluation pour trois blocs devant lequel le candidat devra présenter à l'oral, voire sur la base d'un écrit, son contexte d'exercice, analyser une situation d'accompagnement et analyser une étude de cas choisie par le jury sur le travail de nuit.

ACCESSIBILITE

- Nos formations sont ouvertes à tous
- Si vous avez des **besoins spécifiques d'adaptation de la formation**, notamment en raison de situations de handicap, merci d'écrire à Mme Claire LE LAGADEC par email à clelagadec@initiatives.asso.fr
- Il est important de nous indiquer si vos besoins impactent la durée des évaluations et les modalités de formation afin que nous ayons le temps de nous adapter.



APRES VOTRE FORMATION

Le titre professionnel obtenu équivaut réglementairement aux diplômes ou titres professionnels suivants :
RNCP5983 - Surveillant - visiteur de nuit en secteur social et médico-social

Le titulaire de ce titre professionnel peut envisager :

- Des passerelles vers la formation suivante : Maitre de maison
- Une suite classique de parcours vers la formation suivante : Moniteur-éducateur
- D'exercer les carrières et métiers suivants : Accompagnant Educatif et Social, Aide-Soignant, Assistant de Vie aux Familles, Auxiliaire de Puériculture...

CHIFFRES CLES

ANNEE DE REFERENCE : 2024

Formations conduisant à une certification professionnelle

- Nombre de bénéficiaire entrés en formation : 18
- Taux de présentation à l'examen 94.44 %
- Taux de bénéficiaires admis aux certifications : 100 %
- Taux d'abandons : 5.56%
- Taux d'insertion global à 6 mois : 95 % (sources France compétences 2019)

Participants contactés pour répondre à une enquête de satisfaction : 18

- Dont 18 participants ont répondu à l'enquête, soit 100%
- Dont 18 participants se sont déclarés satisfaits de leur formation, soit 100 %